

DEMANDE DE COMMUNICATION DU DOSSIER PATIENT

LE DEMAND	EUR			
☐ Madame	☐ Monsieur	Nom de jeune fille :		Prénom :
				Tél. :
QUALITE DU DE		☐ Titulaire de l'autorit	té parentale	☐ Ayant droit / concubin / partenaire de pacs
🗖 Connaitre l	les causes du décès			E (Partie à compléter uniquement par les ayants droit, concubin ou pacsé)
Faire valoin	r vos droits, pour les	s motifs suivants <i>(à préciser obligato</i>	oirement) :	ments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.
IDENTITE DI	J DOSSIER			
Prénom : Nº Sécurité So			Né(e) le :	ne fille :
NATURE DE	LA DEMANDE			
☐ Consultatio	on d'une partie du do	ssier correspondant à une ho	spitalisation pai	rticulière <i>(préciser la périade et/au le service de soins)</i> :
☐ Consultatio	on de(s) pièce(s) du	dossier (préciser lesquelles):		
□ Consultatio	on de l'ensemble du c	lossier		
MODALITES	DE COMMUNICA	rion .		
	on sur place sans acc · place des documen	ompagnement médical * ts 🔲 Envoi postal		on sur place avec accompagnement médical * al à un médecin de mon choix
C.P			Ville	
Fait à		le		Signature :

LES PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE

QUALITE DU DEMANDEUR	PIECES A FOURNIR		
En cas d'envoi postal à domicile	 Joindre un justificatif de domicile, si l'adresse d'envoi est différente de celle figurant sur la pièce d'identité 		
Patient	◆ Copie recto/verso d'une pièce d'identité		
Ayant droit* Concubin Pacsé	 Copie recto/verso d'une pièce d'identité		
Tuteur	 Copie recto∕verso d'une pièce d'identité ET Copie du jugement ou arrêt rendu 		
Titulaire de l'autorité parentale*	◆ Copie recto/verso d'une pièce d'identité dans tous les cas		
Selon le cas :	ET		
Parents sans décision judiciaire modifiant l'autorité parentale	• Copie de l'extrait de l'acte de naissance avec filiation complète de l'enfant, ou, copie du livret de famille		
Parents divorcés	 Copie de l'ordonnance, du jugement ou de l'arrêt rendu 		
Enfant reconnu avant l'âge d'un an par les parents	Copie du livret de famille		
Déclaration conjointe d'exercice de l'autorité parentale	Copie de la déclaration conjointe		
Décision du juge aux affaires familiales ou de la cour d'appel	Copie du jugement ou de l'arrêt rendu		
Autorité parentale exercée par un tiers	• Copie du jugement ou de l'arrêt rendu		

COUT DE CONSULTATION DU DOSSIER

La consultation du dossier, sur place, sans remise de copie, est gratuite, sur simple rendez-vous.

La reproduction et l'envoi, en recommandé avec accusé de réception pour des raisons de confidentialité, du dossier seront facturés sur la base d'un forfait de 15,00 euros pour les envois postaux et de 9.00€ en cas de retrait sur place.

Le règlement s'effectue par chèque libellé à l'ordre du Trésorier Principal Municipal de Sarrequemines

DELAIS DE COMMUNICATION

Il faut compter de 2 à 8 jours maximum, entre la réception de la demande et l'accès au dossier. Ce délai est porté à 2 mois pour les dossiers datant de plus de 5 ans et lorsque la commission départementale des hospitalisations psychiatrique est saisie.

OU ENVOYER LE FORMULAIRE?

Veuillez adresser et envoyer ce formulaire à :

Monsieur le Directeur Hôpital Saint Joseph 1 a rue Lebach 57230 BITCHE

En cas de demande imprécise ou de non paiement des frais de reproduction du dossier, vous avez la possibilité de venir consulter sur place sur simple rendez-vous.

^{*} La communication du dossier médical peut être refusée aux ayants droit, concubin, partenaire lié par un PAGS ou titulaires de l'autorité parentale en cas d'opposition exprimée par le patient.